

XVI. O. 289

ADVERTIS-
SEMENS RECEVS
de Vienne en Au-
striche.

Touchant l'élection de Monseigneur
le Duc d'Aniou pour estre
Roy de Polongye.



A LYON,
PAR BENOIST RIGAVD.
1573.
Avec permission.



A D V E R T I S S E M E N S

*Receu de Vienne en Austriche,
du vingtieme de May*

1573.



Ous auons receu lettres
de Versouie, touchant
l'election de mon Sei-
gneur le Duc d'Anjou
au Royaume de Poulongne, comme
le Samedy qui fut le neuifieme de ce
moys, estant le parlement assemblé,
& toutes les voix des Palatins cueil-
lies: voyant que du premier coup
treze d'iceux, avec toutes leurs no-
blesse, auoyent viuemēt donné leurs
voix au Duc d'Anjou, les autres y ac-

A 2

corderent, & n'y eut concurrence d'autres pretendans que celuy Desnesse, & le prince Ernest.

Le Moscouite n'y eut presque aucune part, & l'election fust bien tost resoluë, par ce que tous coururent à la part dudit Seigneur Duc d'Anjou : ayans entendu de tous costés la magnanimité, prouesse, & felicité de ce Prince, & ses humains & benings desportemens à l'endroict des Protestans de France, combien qu'il soit Prince fort Chrestien & bon Catholique : & à la verité ceste election tiēt de là diuinité, puis qu'une multitude si innumerable, divisée de religions & factions n'eit venue aux mains cōme l'on auoit pensé qu'elle d'eust faire.

Ceste election fut signee & approuue en deux iours par trente & quatre

quatre mille nobles , & en apres de tout le reste .

Le douzieme il fut proclame roy . Ceux de Lytuanie ne l'empeschoyent pas , mais ils ne vouloyent se signer si par mesme moyen on ne publioit pour Royne la serenissime Infante . La chose fust accommodee , & tous vnaminement & d'accort firent l'election & publication .

Ce nest pas de merueille si l'on n'a eu par le menu tout ce qui s'est passe en ceste election , par ce qu'on n'a eu autre aduis depuis celuy que reçut Langent maistre des postes de Polongne , sinon par vn Gentilhomme de l'Ambassadeur de l'Empereur qui apporta la confirmation de l'election à sa Majesté , & aujourd'huy à Midy est passé le seigneur Alexandre domestique du Cardinal Com-

modon qui s'en va droit à Rome.

L'Empereur comme Prince tres-prudent, s'est resiouy avec monsieur de Vulcon Agent pour sa Majesté Treschrestienne, luy ayant faict entendre qu'il estoit tresaise de ceste election, parce qu'outre ce qu'il est amy & bon paré d'un nouveau Roy, il esperoit dauantage de luy estre bon voisin.

Le bruit qui auoit couru qu'il se faisoit quelque nombre de Caualerie pour ladite electio sera reduit à néant d'autant que l'on croit que ce Prince ne voudra commencer à faire guerre en aucune sorte.

Il semble qu'en ceste court on n'aye pas grand contentement des actions du Cardinal Commodon, estimant qu'il aye fauorisé l'election de ce nouveau Roy : toutesfois pour estre

estre cogneu homme entier & de-
bonnaire , il s'excuse , disant qu'il n'a
de rien excedé la volonté du Pape.

On dit que le Seigneur Albert
l'Aschy à bien fauorisé ceste election.

I'ay veu lettres qui certifient que
Monsieur le Duc d'Anjou a esté creé
Roy & l'Infante Royné.

F I N.